



changement de statut Titre de séjours salarié

Par **unaware**, le **27/06/2009** à **13:17**

Bonjour,

Je suis étranger vivant en France. Je suis entré en France en qualité de conjoint de français en 2007. J'ai eu 2 titres de séjour vie privée familiale jusqu'en début 2009 et je suis également divorcé (par consentement mutuel) avec mon épouse depuis début 2009. Comme je travaille en tant que 'ingénieur informatique' en cdi depuis decembre 2008, j'ai fait une demande de changement de statut en 'salarié'. Mon dossier était en instruction et j'ai eu jusqu'aujourd'hui des récépissés.

Mais je viens d'avoir la réponse de la préfecture de versailles que ma demande de renouvellement du titre de séjour en qualité de conjoint de français est rejetée. Ce qui est normal vu le divorce. Mais, sauf que,j'avais sollicité, début 2009, un changement de statut en 'salarie'. Je ne sais pas si le refus de renouvellement est une procédure courante.

La lettre mention également que "je dois me présenter aux guichets de la pref de versailles si je veux solliciter une carte de séjour 'salarié'. C'est ce que j'ai l'intention de faire.

Ma question est donc, quels sont les documents à produire? J'ai le contrat, les fiches de paie mais je n'ai rien de DDTE car quand j'étais embauché j'étais déjà en france et mon titre de séjour m'autorisait à travailler.

Quels sont les chances d'aboutir ma demande? (je veux dire si je dois commencer à faire mes valises ou non lol)quels sont les recours en cas de refus de changement de statut?

Y-a-t-il des associations que je peux contacter?

Merci d'avance de vos réponses.

Par **hackjam**, le **07/07/2011** à **22:08**

salam mon frère,

avez vous pu changer votre statut ?